

## consignes d'usage

AVANT D'UTILISER L'APPAREIL POUR LA PREMIÈRE FOIS,  
VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES INSTRUCTIONS ET  
LES CONSERVER POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE.

- Rechargez l'appareil tous les 3 mois en cas de non utilisation prolongée.
- Ne pas ouvrir, modifier, démonter, laisser tomber ou détruire cet appareil. Le démontage peut provoquer un risque de décharge électrique ou d'incendie.
- N'utilisez jamais d'objets pointus pour accéder à l'intérieur de la batterie et ne la soumettez pas à des chocs violents.
- Si l'appareil fonctionne de manière inhabituelle, et particulièrement s'il gonfle ou s'il émet des grésillements ou des odeurs qui vous paraissent anormaux, cessez de l'utilisez et faites-le examiner rapidement par un réparateur qualifié.
- Utilisez cet appareil dans un endroit tempéré. Cet appareil ne doit pas être utilisé sous un climat tropical.
- Ne placez pas l'appareil à proximité d'eau ou d'une source d'humidité, telle qu'une baignoire, un lavabo, un évier de cuisine, une piscine, dans un sous-sol humide ou tout autre emplacement humide.
- N'installez pas l'appareil à proximité d'une quelconque source de chaleur, telle qu'un radiateur, une arrivée d'air chaud, un four ou tout autre appareil produisant de la chaleur. Des températures élevées peuvent endommager les performances de l'appareil et réduire la durée de vie de sa batterie.
- Ne stockez pas l'appareil dans des zones de basse température. Lorsqu'il reprend sa température normale, de l'humidité peut se former à l'intérieur de l'appareil et endommager les circuits électroniques.
- Maintenir hors de portée des enfants.
- Nettoyez l'appareil à l'aide d'un chiffon doux et sec. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs ou de solvants tels que l'essence ou l'alcool : risque de détérioration !

## Recyclage de la batterie



Ne jetez pas la batterie avec les ordures ménagères.

Afin de préserver l'environnement, débarrassez-vous de la batterie conformément aux réglementations en vigueur.

- Ne l'exposez pas à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.
- Ne la jetez pas au feu.

### Protection de l'environnement

Ce symbole apposé sur le produit signifie qu'il s'agit d'un appareil dont le traitement en tant que déchet est soumis à la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Cet appareil ne peut donc en aucun cas être traité comme un déchet ménager, et doit faire l'objet d'une collecte spécifique à ce type de déchets. Des systèmes de reprise et de collecte sont mis à votre disposition par les collectivités locales (déchèterie) et les distributeurs. En orientant votre appareil en fin de vie vers sa filière de recyclage, vous contribuerez à protéger l'environnement et empêcherez toute conséquence nuisible pour votre santé.



Points de collecte sur [www.quefaideredesdechets.fr](http://www.quefairedesdechets.fr)  
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

SCAN ME



Art. 8011462 / 8011463

Service Relation Clients  
Avenue de la Motte  
CS 80137  
59811 Lesquin cedex

FABRIQUÉ EN R.P.C.  
SOURCING & CRÉATION  
Avenue de la Motte  
59810 Lesquin FRANCE  
[contact@sc-ub.com](mailto:contact@sc-ub.com)

## utilisation / use / uso / gebrauch / gebruik

